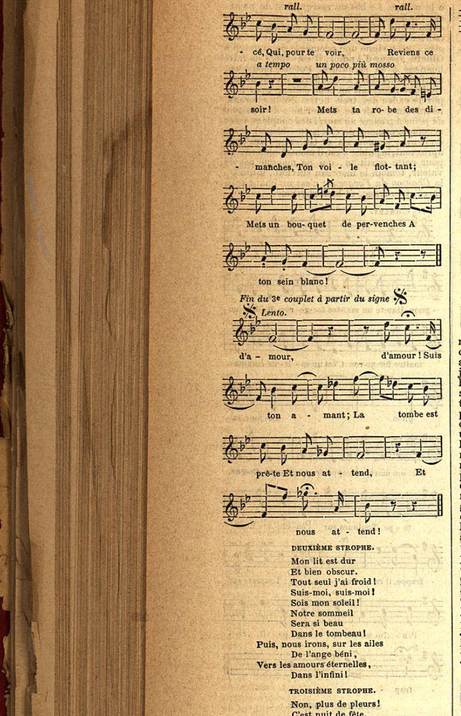

Fiancée (LES), chanson populaire polonaise, paroles françaises d'A. Larmande. Les Polonais sont les Italiens du Nord. Aussi, chez eux, le sentiment musical est-il presque aussi développé que chez leurs frères du Midi. De là, quantité de charmantes mélodies, parmi lesquelles le choix est difficile. Nous extrayons ce dialogue sentimental d'un recueil publié par le violoniste Lipinski en 1833, la chanson des *Fiancés* nous paraissant une des plus remarquables de la collection.

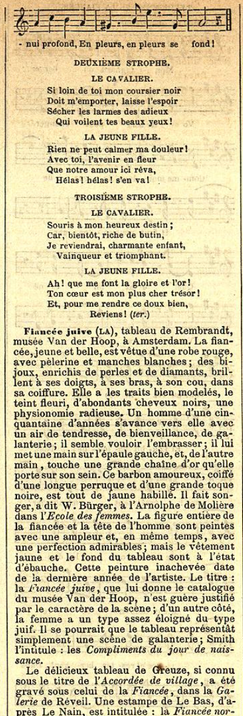

Fiancée juive (LA), tableau de Rembrandt, musée Van der Hoop, à Amsterdam. La fiancée, jeune et belle, est vêtue d'une robe rouge, avec pèlerine et manches blanches; des bijoux, enrichis de perles et de diamants, brillent à ses doigts, à ses bras, à son cou, dans sa coiffure. Elle a les traits bien modelés, le teint fleuri, d'abondants cheveux noirs, une physionomie radieuse. Un homme d'une cinquantaine d'années s'avance vers elle avec un air de tendresse, de bienveillance, de galanterie; il semble vouloir l'embrasser; il lui met une main sur l'épaule gauche, et, de l'autre main, touche une grande chaîne d'or qu'elle porte sur son sein. Ce barbon amoureux, coiffé d'une longue perruque et d'une grande toque noire, est tout de jaune habillé. Il fait songer, à dit W. Bürger, à l'Arnolphe de Molière dans l'*Ecole des femmes*. La figure entière de la fiancée et la tête de l'homme sont peintes avec une ampleur et, en même temps, avec une perfection admirables; mais le vêtement jaune et le fond du tableau sont à l'état d'ébauche. Cette peinture inachevée date de la dernière année de l'artiste. Le titre : la *Fiancée juive*, pour lui donner le catalogue du musée Van der Hoop, n'est guère justifié par le caractère de la scène; d'un autre côté, la femme a un type assez éloigné du type juif. Il se pourrait que le tableau représentât simplement une scène de galanterie; Smith l'intitule : les *Compliments du jour de naissance*.

Le délicieux tableau de Greuze, si connu sous le titre de l'*Accordée de village*, a été gravé sous celui de la *Fiancée*, dans la *Galerie de Réveil*. Une estampe de Le Bas, d'après Le Nain, est intitulée : la *Fiancée normande*. M. Jobbé-Duval a peint la *Toilette d'une fiancée*, scène (Exposition universelle de 1855); M. Lagye, une *Fiancée flamande au XVIe siècle* (Salon de 1868); M. H. Burgers, les *Fiancés zélandais* (Salon de 1869). Un autre tableau, pour lequel M. Jobbé-Duval s'est inspiré de Gœthe, représente la *Fiancée de Corinthe*; ce tableau, commandé à l'artiste par le ministère de l'intérieur, a été exposé au Salon de 1852. M. Chauvenet a peint la *Fiancée de Lammermoor* (Salon de 1846); M. J. Richomme, la *Fiancée du roi de Garbe* (Salon de 1849).

Fiancé (Antoine), médecin français, né à Fleurez, près de Besançon, en 1552, mort en 1581. Il se fit recevoir docteur à Avignon et exerça son art à Carpentras et à Arles. Une peste ayant sévi à Avignon en 1580, Fiancé fut appelé dans cette ville pour y donner ses soins et fut emporté lui-même par le fléau. On a de lui, sous le titre de *Platopotologie*, une satire en vers contre ses envieux.

Fiancer v. a. ou tr. (fi-an-sé — du vieux mot *fiance*, dérivé de *fier*; du latin *fidus*, qui se fie. Le sens propre et ancien de *fiancer* est simplement promettre, s'engager. Même au XVIe siècle, Froissart l'emploie souvent dans ce sens : « Si fist le roy à Mgr Guy de Flandres, *fiancer* sa foy et obliger prison..... Et fut pris l'évesque de Noyon devers la barrière, et *fiancé* prison. » De cette signification générale de promettre, s'engager, *fiancer* a pris ensuite le sens plus spécial de promettre en mariage. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : *Je fiançai, nous fiançons*). Promettre solennellement en mariage; procéder aux fiançailles de : Fiancer *sa fille*.

Fiando, nom d'un théâtre de Milan, célèbre par ses spectacles de marionnettes. Un correspondant du *Globe* parlait ainsi, en 1827, des *fantoccini* du théâtre Fiando : « Le corps, les bras, la tête de ces petits acteurs, tout marche avec tant de mesure et dans un si parfait accord avec les sentiments exprimés par la voix que, aux dimensions près, j'aurais pu me croire dans la rue de Richelieu. Outre *Nabuchodonosor*, tragédie classique, on représenta un ballet classique, dessiné à la Gardel. Je voudrais que les danseurs de l'Opéra, si fiers de leurs bras et de leurs jambes, pussent voir leurs gentils confrères copier toutes leurs attitudes et se donner leurs grâces. »

En 1834, M. Jal a vu jouer, dans la même salle, un mélodrame romantique en six tableaux, le *Prince Eugène de Savoie au siége de Temesvar*, avec autant d'aplomb et d'entrain que par nos acteurs du Cirque. Il dit, au sujet du ballet exécuté pendant les entr'actes : « La danse de ces Perrot et de ces Taglioni de bois est vraiment inimaginable : danse horizontale, danse de côté, danse verticale, toutes les danses possibles, toutes les *fioritures* des pieds et des jambes, que vous admirez à l'Opéra, vous les retrouverez au théâtre Fiando; et quand la poupée a dansé son pas, quand elle a été bien applaudie, et que le parterre la rappelle, elle sort de la coulisse, salue en se donnant des airs penchés, pose sa petite main sur son cœur, et ne se retire qu'après avoir complétement parodié les grandes cantatrices et les fiers danseurs de la Scala. »

Fianoma, ville d'Autriche, dans l'Illyrie, gouvernement de Trieste, cercle et à 28 kilom. S.-O. de Fiume, avec un port de commerce sur le golfe de Quarnero; 1,800 hab. Exportation de châtaignes.

Fiard (Jean-Baptiste), écrivain et démonologue français, né à Dijon en 1736, mort en 1818. Il entra dans l'ordre des jésuites, puis, après la suppression de cette société, il retourna dans sa ville natale et y remplit diverses fonctions ecclésiastiques. Doué d'une vive imagination et profondément imbu d'idées qui ne tiennent nul compte de la raison, l'abbé Fiard finit par se persuader que la France était peuplée de magiciens et de sorciers, en communication avec les esprits infernaux, et qui sapaient sourdement le trône et l'autel. Il les dénonça à l'assemblée du clergé de France, en 1775, comme devant amener un déluge de maux sur la nation. Lorsque la Révolution éclata, Fiard n'eut garde de douter que ce ne fût l'œuvre du démon et s'en montra l'adversaire déclaré. Arrêté en 1793, il fut détenu pendant deux ans à Rochefort. A peine rendu à la liberté, il recommença, avec la même ardeur passionnée, à faire la guerre aux diables et aux sorciers, aux démonolâtres et aux magiciens. On a de lui : *Lettres magiques ou Lettres sur le diable* (1781, in-8°), rééditées sous le titre de : *Lettres philosophiques sur la magie* (1801, in-12); la *France trompée par les magiciens et les démonolâtres du XVIIIe siècle, fait démontré par des faits* (Paris, 1803, in-8°), etc.

Fiareyre s. f. (fi-a-rè-re). Art vétér. Maladie intestinale des bêtes à laine.

Fiarnaud s. m. (fi-ar-nô). Hist. Nom donné, à Florence, à la troupe des croisades, aux jeunes gens nés en Europe, qui entraient, comme chevaliers novices, dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem : *Le* Fiarnaud *avait droit de porter la croix d'or émaillée de blanc aussitôt qu'il était admis dans l'ordre; il ne pouvait être reçu sans une permission spéciale du grand maître.*

Fiasco s. m. (fia-sko — mot italien qui signifie bouteille; du bas latin *flaco*, d'où nous avons aussi fait *flacon*. Nous ne croyons pas que l'origine et le sens primitif de la locution *faire fiasco* aient été nettement expliqués. L'italien, fait observer M. Littré, ne paraît pas avoir *faire fiasco*, qui serait équivalent à notre *faire flasco*; du moins on ne trouve dans la Crusca, que *appicare il fiasco*, attacher le grelot. Pour tout dire, nous devons ajouter qu'on a imaginé une anecdote, comme on en a une pour expliquer toutes les locutions dont l'origine est inconnue. Ici, c'est un Allemand qui regarde travailler des verriers vénitiens. « Rien n'est plus facile, » s'écrie-t-il. Et il demande à souffler à son tour. Il souffle, mais il ne sort de sa canne qu'une sorte de bulle informe, un *fiasco* grossier, au lieu du flacon élégant qu'il s'attendait à produire. De là l'expression italienne *fare fiasco*..., qu'on ne trouve nulle part). Métrol. Mesure de capacité pour les liquides, qui était employée dans certaines parties de l'Italie, notamment à Florence, où elle vallait 2lit,0809 pour l'huile, 2lit,2792 pour le vin.

— Fam. Echec complet en quelque genre que ce soit : *Un* fiasco. *Des* fiasco. *Faire* fiasco.

Fiasella (Domenico), dit le **Sarzana**, peintre italien, né à Sarzane en 1589, mort à Gênes en 1669. Il étudia d'abord sous la direction de Paggi, puis se rendit à Rome, où il passa dix ans à étudier les chefs-d'œuvre des maîtres, surtout de Raphaël, et à travailler avec le Passignano et le chevalier d'Arpino. Fiasella se fixa ensuite à Gênes, où il ouvrit une école et produisit un grand nombre de tableaux. Ses œuvres se font remarquer par la correction du dessin, l'éclat du coloris, la grâce des têtes; mais elles manquent trop souvent de fini. Les églises de Gênes renferment de nombreuses toiles de cet artiste, qui compta parmi ses élèves son neveu Giovanni-Battista Fiasella, peintre distingué.

Fiasque s. f. (fia-ske — de l'ital. *fiasco*, flacon). Flacon long et étroit, en usage en Italie : *On nous servit une* fiasque *de vin blanc d'Orvietto.* (A. Jal.) *A la tête de chaque fit, une tablette sculptée supportait le gobelet d'argent et la* fiasque *au long col, pleine de vin saturé d'hysope et de marjolaine.* (P. Féval.)

Fiat interj. (fi-at — mot lat. qui signifie *soit fait*, et qui est le subjonctif de *fio*, être fait, devenir, de la racine sanscrite *bhâ*, être, exister, devenir, grec *phuô*, gothique *bauan*, allemand *bauen*, anglais *to be*, lithuanien *buwau*, gaélique *bhâ*, kymrique *bum*, etc.). Fam. Soit; j'y consens; que cela soit ainsi : *Vous le voulez?* Fiat!

Fiat lux (*Que la lumière soit*). « Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre. La terre était informe; les ténèbres couvraient l'abîme, et l'esprit de Dieu était porté sur les eaux. Dieu dit alors : « Que la » lumière soit (*fiat lux*); » et la lumière fut. Alors il sépara la lumière d'avec les ténèbres, et il donna à la lumière le nom de jour, et aux ténèbres le nom de nuit. Ce fut là le premier jour. »

Ces paroles sublimes, par lesquelles Moïse exprime l'acte d'une volonté toute-puissante qui est à l'instant obéie, sont devenues la devise de toute grande découverte. On représente généralement l'inventeur de l'imprimerie tenant un rouleau de papier à demi développé, sur lequel on lit ces mots : *Fiat lux*.

Le *Discours sur la méthode* a été, au XVIIe siècle, le *fiat lux* de la philosophie.

Ce mot se dit indistinctement en français et en latin :

« Diderot fut un esprit d'intelligence, de hardiesse et de conjecture, alternant du fait à la rêverie, flottant de la majesté au cynisme, bon jusque dans son désordre, un peu mystique dans son incrédulité, et auquel il n'a manqué, comme à son siècle, pour avoir l'harmonie, qu'un rayon divin, qu'un *fiat lux*, une idée régulatrice, un Dieu. »

Sainte-Beuve

« La Constituante conçut et organisa du premier coup l'instruction publique dans toute sa grandeur; le *fiat lux* fut prononcé sur la tête du pauvre, et la lumière se fit. »

Eugène Noel.

« J'ai sur ma table un amas de liasses de papiers, griffonnés dans un style qui confond l'intelligence et avec une orthographe qui se moque parfaitement de la grammaire classique et du dictionnaire de l'académie. Ce n'est pas une chose récréative, je vous assure, que de lire tous ces rouleaux d'assignations, d'enquêtes, de jugements, d'arbitrages, et d'essayer d'arriver, dans un tel chaos, au *fiat lux*. »

X. Marmier.

« Où donc l'auteur a-t-il ou a-t-elle trouvé tant de beautés littéraires? Lui en a-t-il coûté beaucoup pour produire ces merveilles? Non, je ne puis le croire; non, les fleurs de ce magnifique jardin sont nées d'elles-mêmes. Il semble que Mme Sand n'ait eu qu'à dire : « *Qu'un chef-d'œuvre soit!* » et un chef-d'œuvre a été. »

Charles Brifaut.

« Ce qu'il y a d'étonnant dans le talent de Vernet, c'est que l'artiste se rappelle les effets de marine à deux cents lieues de la nature, et qu'il n'a de modèle présent que dans son imagination; c'est qu'il peint avec une vitesse incroyable, et qu'il dit : « Que *la lumière se fasse!* » et la lumière est faite; que la nuit succède au jour et le jour aux ténèbres, et il fait nuit, et il fait jour. »

Diderot.

« Bons ou mauvais, les jours de l'aristocratie sont passés. Le torrent populaire qui coule avec fureur depuis cinquante ans ne rebroussera pas chemin. Le temps a dit : « *Que la démocratie soit!* » et elle est. Acceptons-la comme une œuvre de Dieu; étudions-la pour la diriger, s'il est possible. »

Sylvestre de Sacy.

« Donc, c'est moi qui suis l'ogre et le bouc émissaire! Dans ce chaos du siècle où votre cœur se serre, j'ai foute le bon goût et l'ancien vers français Sous mes pieds, et, hideux, j'ai dit à l'ombre : « *Sois!* » Et l'ombre fut. — Voilà votre réquisitoire. »

V. Hugo.

Fiat voluntas tua! (*Que votre volonté soit faite!*). Paroles tirées de l'*Oraison dominicale*, et qui sont comme la formule de la résignation chrétienne.

« Tandis qu'on le contemplait avec étonnement (Brian de Boisguilbert), ses yeux se rouvrirent, mais ils restèrent fixes et ternes. Le sang se retira tout à coup de ses joues, que couvrit la pâleur du trépas. La lance de son ennemi ne l'avait pas touché; il mourait victime de ses passions. « C'est véritablement » le jugement de Dieu, s'écria le grand maître » en levant les yeux au ciel : *Fiat voluntas » tua!* »

Walter Scott.

Fiatole s. m. (fia-to-le — dimin. de l'ital. *fiato*, souffle). Ichthyol. Nom vulgaire d'un poisson du genre stromatée : Le fiatole *a le museau obtus et la queue très-petite.* (V. de Bomare.)

— Encycl. Le *fiatole* ressemble au turbot par sa forme à peu près carrée ou rhomboïdale, aplatie et comme tranchante sur les bords. Il a le museau obtus, la gueule très-petite; chaque mâchoire garnie d'une rangée de très-petites dents; la langue large, obtuse et lisse; la peau écailleuse, mais fine et difficile à enlever; la nageoire dorsale épaisse, et la caudale fourchue. Sa couleur est d'un bleu clair sur le dos, avec des taches et des bandes d'un jaune obscur, argentées sur les flancs et sous le ventre, avec des taches jaune d'or. Ce poisson se trouve dans la Méditerranée et la mer Rouge. On le distingue aisément du turbot, en ce qu'il nage dans une position verticale. Sa chair, quoique molle, est très-bonne à manger. On le connaît, sur les côtes d'Italie, sous les noms de lampuge et de ricotte.

Fiber s. m. (fi-bèr — mot lat. qui signif. *castor*). Mamm. Nom donné quelquefois au castor et à l'ondatra.

— Ornith. Nom vulgaire du harle.

Fibigie s. f. (fi-bi-ji). Bot. Syn. de Chiendent ou cynodon.

Fibonacci, mathématicien italien. V. Léonard de Pise.

Fibraurée s. f. (fi-brô-ré — du lat. *fibra*, veine, nervure; *aurea*, d'or). Bot. Syn. de coccules.

Fibre s. f. (fi-bre — latin. *fibra*, mot que M. Littré fait dériver de *fiber*, qui est à l'étymologie. Mais ce mot est sans doute pour *fidbra*, et se rapporte directement à la racine sanscrite *badh*, *bandh*, lier, attacher, l'aspiration s'étant déplacée et s'étant portée de la seconde syllabe à la première, comme cela arrive souvent). Anat. Nom donné à des filaments qui, disposés en faisceaux, constituent une forme plus allongée et par leurs parois plus épaisses; on les connaît aussi sous les noms de *cellules allongées* ou de *clostres* (fusseaux). Les *fibres* varient beaucoup pour la longueur; tantôt elles dépassent à peine les cellules et sont appelées, pour cette raison, *cellules allongées*; tantôt, au contraire, elles se rapprochent des vaisseaux, et sont désignées sous le nom de *tubes* ou *vaisseaux fibreux*. Ces organes se distinguent encore des cellules par l'épaisseur plus considérable de leurs parois; celles-ci sont formées d'abord d'une membrane unique et continue; mais, par l'addition de couches successives à l'intérieur, la cavité interne se rétrécit de plus en plus et disparaît presque entièrement, de telle sorte que la *fibre* peut paraître solide et presque pleine; mais elle ne l'est jamais complétement, ce qui la distingue des *fibres* qui naissent en coupe transversalement le tissu fibreux, on observe donc une masse compacte présentant plus de parties pleines que de vides. Aussi ce tissu se partage bien plus facilement dans le sens de la longueur des *fibres* que dans celui de leur diamètre. Le tissu fibreux forme la masse du bois, ainsi que les matières textiles extraites des tiges ou des feuilles des végétaux, telles que le chanvre, l'agave, le lin, le phormium tenax, etc. Il constitue la trame ou le squelette de la plupart des organes, et surtout des organes foliacés.

— Techn. Toute substance filamenteuse susceptible de fournir des fils continus peut être appelée *fibre textile*. A ce point de vue, le nombre en est considérable; mais, en réalité, très-peu reçoivent des applications. Suivant leur origine, on divise les *fibres textiles* en trois classes, savoir : 1° les *fibres* d'origine minérale; 2° les *fibres* d'origine végétale; 3° les *fibres* d'origine animale. L'asbeste ou amiante est le seul représentant des *fibres* minérales. Les *fibres* végétales sont : le coton, le lin, le chanvre, le fil d'aloès Pitte ou de faux aloès, les filaments du phormium ténax ou lin de la Nouvelle-Zélande, du jute ou chanvre du Bengale, etc. Elles ont toutes pour base un seul et même principe, la cellulose. Enfin, les *fibres* d'origine animale sont la laine et la soie.

— Mécan. La théorie générale de la résistance des corps solides repose entièrement sur l'étude et la recherche de la manière dont les *fibres* se comportent lorsqu'on les soumet à des forces qui les tendent, les comprriment, les fléchissent ou les tordent. On nomme *fibre moyenne* celle qui contient les centres d'élasticité de toutes les sections. Les autres *fibres* qui composent le corps sont appelées *fibres élémentaires*. Lorsqu'une *fibre* est soumise à un effort de traction ou de compression parallèle à sa longueur, elle s'allonge ou se raccourcit d'une certaine fraction de sa longueur. Pour allonger ou raccourcir deux *fibres* homogènes de la même quantité, il faudrait une force double; pour trois *fibres*, une force triple; pour quatre, quadruple, etc.; il en résulte que la résistance d'un prisme élastique quelconque à l'allongement ou à la compression est proportionnelle au nombre des *fibres* qui le composent, par conséquent à l'aire de sa section.

Dans le cas de la flexion plane, sous l'action d'une force quelconque, les *fibres* s'allongent ou se raccourcissent proportionnellement à leurs distances à l'axe d'équilibre ou à la *fibre moyenne*. La résistance totale d'un solide est égale à la somme des moments des résistances des *fibres* allongées, par rapport à la *fibre* moyenne, plus celle des moments, par rapport au même axe, des résistances des *fibres* comprimées.

Fibre-cellule s. f. Anat. Elément anatomique ayant la structure des cellules et la forme allongée des fibres.

— Encycl. V. Fibre.

Fibreux, euse adj. (fi-breu, eu-ze — rad. *fibre*). Hist. nat. Qui est formé d'une réunion de fibres; qui est de la nature des fibres : *Tissu* Fibreux. *Racine* Fibreuse. *Les tiges* Fibreuses *et velues de la pariétaire se couvrent de feuilles en forme de lance.* (H. Berthoud.)

— Minér. Dont la structure ou la cassure présentent des fibres longitudinales : *Quand le fer oligiste est concrétionné et d'une structure* Fibreuse, *on l'appelle hématite.* (A. Maury.)

— Encycl. Anat. *Tissu fibreux*. Ce tissu est formé de fibres serrées, très-fortes et d'un blanc mat. Ces fibres sont de même nature que celles qui forment le tissu cellulaire; seulement, elles sont autrement disposées et entre-croisées. On distingue à l'œil nu, dans le tissu *fibreux*, des faisceaux compactes de fibres, très-adhérents entre eux et entrecroisés en tous sens. Ce tissu forme, mélangé à de la matière amorphe compacte, les méninges interarticulaires du genou, la périphérie de ceux des vertèbres, les capsules et les ligaments articulaires, les ligaments interosseux, le ligament obturateur, etc. Sous cette forme, il est très-peu vasculaire; il l'est, au contraire, beaucoup lorsqu'il est disposé en forme de membrane *fibreuse*. Les membranes *fibreuses* forment six catégories : 1° celles d'enveloppement, blanches, brillantes et qui servent, soit à entourer les viscères pour en protéger le parenchyme, soit pour l'attache des muscles. La sclérotique, la tunique albuginée du testicule, les enveloppes des reins, de l'ovaire, de la rate, de la prostate, des corps caverneux, de l'urètre, du clitoris, la dure-mère et le péricarde, etc., sont de ce nombre; 2° la membrane tendineuse, qui sépare la cavité abdominale de la cavité thoracique; 3° les membranes des deux tympans; 4° le tissu des valves du cœur, des veines et des lymphatiques; 5° les aponévroses d'enveloppe, et 6° le périoste et le périchondre.

Le tissu *fibreux* peut, sous l'influence des causes morbides, se développer dans certains endroits, là où il n'existe pas normalement, et donner ainsi naissance à des tumeurs qu'on a appelées corps *fibreux*. Ce sont des masses rondies, plus ou moins volumineuses, dures et peu adhérentes aux parties voisines. Il faut éviter de les confondre avec certaines tumeurs fibro-plastiques, rougeâtres et charnues. Les corps *fibreux* apparaissent fréquemment dans la paroi de l'utérus, dans les fosses nasales, dans le pharynx, etc. On distingue, la plupart du temps, dans leur masse, plusieurs corps primitivement distincts qui se sont réunis. Ils sont formés essentiellement de fibres bien distinctes, fort peu élastiques, enroulées autour d'une sorte de noyau central blanchâtre.

Les corps *fibreux* de l'utérus sont remarquables en ce qu'on trouve des fibres-cellules hypertrophiées dans une proportion qui varie de un dixième à la moitié des autres éléments, fibres-cellules entre lesquelles on remarque une substance amorphe, grisâtre, plus ou moins granuleuse, non sans analogie avec celle du tissu des fibro-cartilages intervertébraux.

Les corps *fibreux* de l'utérus ne déterminent point d'accidents graves, tant qu'ils n'ont pas atteint un certain volume; mais ils finissent toujours par troubler l'exercice normal de la menstruation, par amener des flueurs blanches; d'où un ensemble de symptômes généraux plus ou moins cachectiques.

Au début, le traitement se borne à des moyens hygiéniques et palliatifs; mais, lorsque la tumeur a acquis un certain volume, il faut se décider à l'enlever ou à pratiquer une ligature.

Fibrillaire adj. (fi-bril-lè-re — rad. *fibrille*). Qui se compose de filaments très-déliés.

— s. f. Bot. Nom donné à des productions byssoïdes, filamenteuses, de la nature des champignons, qui croissent sur les végétaux décomposés.

— Encycl. Bot. Les *fibrillaires* ne constituent pas un genre particulier, mais un premier état de champignons très-divers. Ces productions, comme leur nom l'indique, se composent de fibrilles, dont la réunion se présente sous forme d'étoiles blanches sur le bois, de plaques membraneuses sur les murs des caves, de masses mamelonnées gris noir ou couleur de fumée sur les tonneaux de vin et de bière, de poudre roussâtre sur les pierres dans les endroits humides, de larges taches fibreuses en dessus et en dessous des écorces d'arbres. La *fibrillaire soutterraine* fixe ses longs rameaux cotonneux et d'un blanc sale aux vieilles souches, et même aux végétaux vivants, à l'aide d'une membrane byssoïde. Ces filaments ou fibres rameuses s'étendent beaucoup. On les voit atteindre la longueur de 1 mètre, se croiser, s'enchevêtrer et affecter des formes très-diverses. T. de Berneaud a suivi cette végétation cryptogamique depuis l'instant où elle s'annonce par un point blanc, jusqu'à celui où elle forme un amas irrégulier de très-petits filaments. Elle lance,

dit-il, plus ou moins loin des ramifications simples ou multiples, lisses, luisantes, tantôt d'un jaune sale, tantôt légèrement brunes, se rapprochant quelquefois, d'autres fois s'éloignant pour se faire jour sur les racines, à travers les déchirures des écorces, et se montrer au jour sous forme de petites éminences tuberculeuses. Le genre *fibrillaire*, comme d'autres analogues, a dû nécessairement être rayé de la nomenclature cryptogamique, puisqu'il n'est qu'un champignon sous ses premiers états.

Fibrille s. f. (fi-bri-le — dimin. de *fibre*). Anat. Petite fibre : *Les fibres les plus déliées peuvent se partager en* fibrilles. (Acad.) *Le suc d'orange amère fait sentir aux* fibrilles *nerveuses de la langue presque toute son acidité.* (Lémery.)

— Bot. Nom donné à certains organes d'une extrême ténuité, notamment aux dernières ramifications des racines et aux filaments déliés qui naissent de la fronde ou thalle des lichens.

Fibrilleux, euse adj. (fi-bri-leu, eu-ze — rad. *fibrille*). Hist. nat. Qui se compose de fibrilles : *Tissu* Fibrilleux. 1 On dit aussi Fibrillé, ée.

Fibrine s. f. (fi-bri-ne — rad. *fibre*). Chim. Substance organique blanche, inodore, insipide, liquide, coagulable, que l'on trouve dans la plupart des composés organiques des animaux : *Les trois substances alimentaires les plus répandues et les plus importantes sont* la Fibrine, *l'albumine et la caséine.* (P. Pillon.) 2 *Fibrine végétale*, Partie du gluten du blé qui est insoluble dans l'alcool.

— Encycl. La *fibrine* est une substance organique naturellement liquide, mais pouvant se coaguler spontanément, et alors elle est plus ou moins élastique; ses couleur est d'un blanc grisâtre, si elle est pure. La *fibrine* existe dans le sang, le chyle et la lymphe, ainsi que dans les cavités morbides en communication avec le système circulatoire. On obtient la *fibrine* en fouettant vivement le sang avec un balai au sortir des vaisseaux. Bientôt la *fibrine* s'attache aux brins du balai, sous forme de filaments amorphes, tandis que le sang demeure désormais incoagulable. Récemment préparée, la *fibrine* perd dans le vide environ 80 pour 100 d'eau; à l'état sec, elle constitue une masse dure, cornée, diaphane, jaune ou grise, sans odeur ni saveur. Elle est entièrement insoluble dans l'eau froide, l'alcool et l'éther. La *fibrine* se putréfie facilement; si on l'abandonne au contact de l'air pendant les chaleurs de l'été, elle se liquéfie complétement au bout de huit jours. Les produits de la putréfaction sont l'acide carbonique, l'acide acétique, l'acide butyrique et une substance liquide coagulable par la chaleur, qui a été confondue à tort avec l'albumine. La composition de la *fibrine* a été l'objet d'un grand nombre de recherches. Les diverses analyses présentent de grandes divergences qui proviennent de ce que la *fibrine* n'est pas un principe homogène. Si on l'examine au microscope, on distingue des fibres blanc jaunâtre, parallèles, ainsi que des granulations très-nombreuses, disséminées à la surface des fibres. Ces deux corps se distinguent par leur solubilité dans l'acide acétique cristallisable. Parmi les chimistes qui se sont occupés de cette question, les uns trouvent que la *fibrine* est absolument semblable à la caséine ou à l'albumine, quant à sa composition élémentaire, et les autres, au contraire, ont trouvé un peu plus d'azote et un peu moins de carbone. Voici les analyses de Scherer, qui tiennent le milieu entre les deux opinions extrêmes :

Carbone.	54,571
Hydrogène.	6,895
Azote.	15,720
Oxygène.	
Soufre.	22,814
Phosphore.	

La *fibrine* donne toujours à la combustion des quantités variables de cendres (de 0,8 à 2,5 pour 100) composées de phosphate de chaux et d'un peu de phosphate de magnésie.

Comme l'albumine, la *fibrine* joue le rôle d'un acide avec les bases faibles, et le rôle d'une base avec les acides forts. Traitée par une solution de potasse un peu étendue, elle se dissout; en traitant la liqueur par un acide, on régénère la *fibrine* sous la forme d'un précipité blanc. L'acide acétique concentré convertit la *fibrine* en une gelée incolore, soluble dans l'eau chaude; l'acide phosphorique tribasique jouit de la même propriété. Les sels neutres à base d'alcali dissolvent en partie la *fibrine*. Cette substance, non bouillie, dégage vivement de l'oxygène au contact de l'eau oxygénée; après avoir été bouillie ou mise en digestion avec l'alcool, elle perd cette propriété.

L'état normal de la *fibrine* du sang est l'état liquide; c'est aussi l'état ordinaire de celle de la sérosité de l'ascite, de l'hydrothorax et des vésicatoires, lorsqu'il y en a dans ces liquides. Hors de l'économie, la *fibrine* passe spontanément à l'état solide; on dit alors qu'elle se coagule. On a cru longtemps que cette coagulation est un effet de l'action de l'air; mais cette explication est inadmissible, puisque la coagulation a lieu également bien à l'abri du contact de l'atmosphère. Dans l'état de la science, on ne saurait ex-